

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	20^{eme}
Nom de site	BUZENVAL	Numéro	80U8
Adresse du site	45, rue d'Avron	Hauteur	R + 13 (40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	10/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/03/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, l'opérateur envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile sur ce pylône.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30° , 148° et 255° .		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 11°
Estimation	30° < 5V/m ; 148° < 4V/m ; 255° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

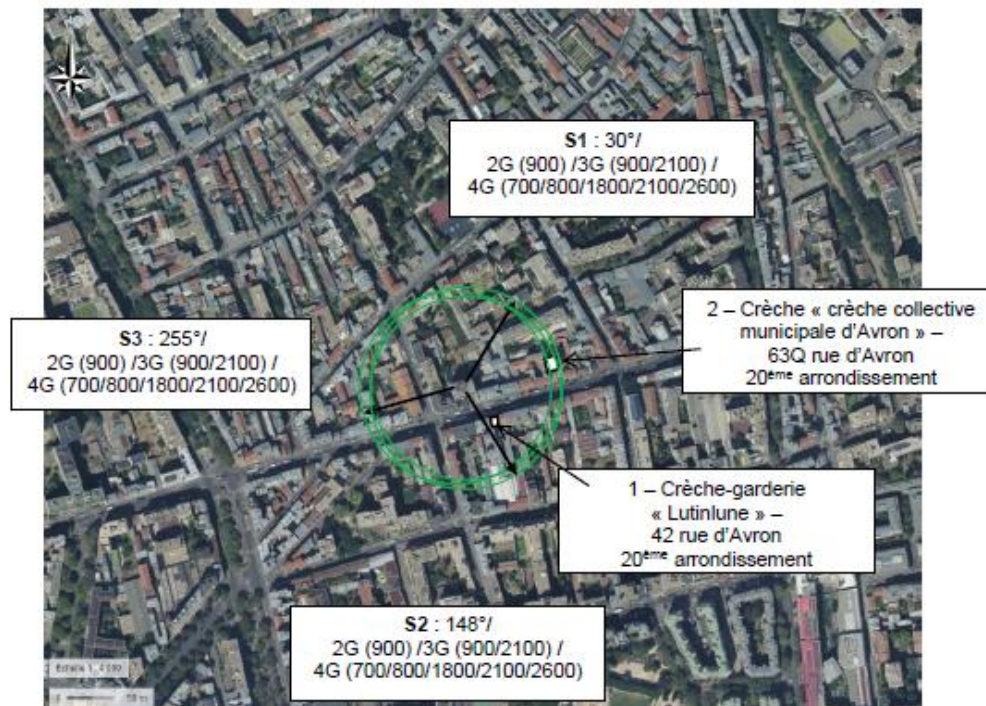
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes panneaux existantes par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	39,7 m azimut 30° ; 40,2 m azimut 148° ; 39,5 m azimut 255° pour les actives 40,3 m azimut 30° ; 40,8 m azimut 148° ; 40,1m azimut 255° pour les inactives

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1	Crèche-garderie – « Lutinlune »	42 rue d'Avron 75020 PARIS	H=21.5m	Non	39.8m	< 1V/M
2	Crèche : « crèche collective municipale d'Avron »	63Q rue d'Avron 75020 PARIS	H= 27 m	Non	94.3 m	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



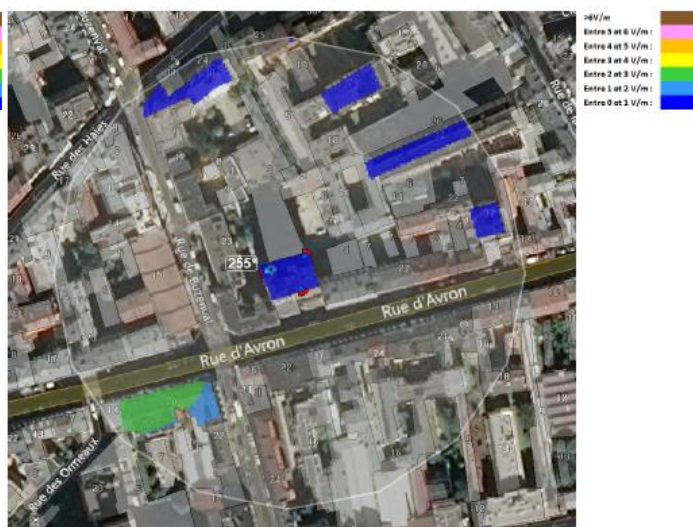
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est comprise entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 148°, le niveau maximal calculé est comprise entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 255°, le niveau maximal calculé est inférieur à 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



	Azimut 30°	Azimut 148°	Azimut 255°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Inférieur à 3 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

Antennes Orange
(Non visibles – S2)



Etat projeté :

Antennes Orange
(Non visibles :
immeuble en retrait)



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 148°



AZIMUT 255°

